Sainte Eulalie d'Olt

l'Encaulat informé

DECEMBRE 2017 N° 47

Bulletin d'Informations Municipales, 12130 Mairie de Ste Eulalie d'Olt
imprimé par nos soins

Téléchargeable sur notre site : www.sainteeulaliedolt.fr

Salle d'Animations et d'Expositions La Vabre

le mot du Maire

Le conseil municipal et moi-même sommes très heureux de vous retrouver une nouvelle fois dans cet Encaulat à l'occasion des Fêtes de fin d'année.

Une année presque écoulée, à nouveau riche en évènements avec la fin de la réalisation de la salle d'animations et d'expositions et son inauguration. Une vrai réussite qui nous a permis d'enchaîner avec l'enfouissement des réseaux et de la moyenne tension sur le fond de Ste Eulalie. Le nouvel éclairage Led va être branché les jours à venir et la voirie finie en enrobé dès que tous les poteaux auront été enlevés. Il faut avouer que notre petite zone artisanale des Avabres aura bien changé de mine en 2 ans. Je tiens à remercier Manou Pégorier qui nous a permis d'installer le transformateur électrique pour réaliser tous ces enfouissements. J'en profite pour remercier également Françoise Cordella qui nous a donné deux œuvres de Bruno dont une fontaine qui devrait être installée sur l'extérieur de la nouvelle salle. Cela nous rappellera l'empreinte qu'a laissée Bruno sur le village de Ste Eulalie de par sa passion et son adresse pour la rénovation, « merci Françou ».

Un autre évènement qui a été de longue haleine et a marqué cette année 2017 c'est l'adduction d'eau potable sur le Puech et Cabanac; une vrai petite révolution pour notre commune qui dispose de l'eau potable maintenant sur toute la commune excepté la Calayrie. Ce qui est tombé à point nommé au vu de l'année exceptionnelle en matière de sécheresse puisque certaines maisons n'auraient plus eu d'eau cet automne.

En ce qui concerne la nouvelle Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac, il y a eu un énorme travail cet automne avec l'harmonisation des compétences pour toutes les communes membres et la définition pour chacune de l'intérêt communautaire. Pour ce qui nous concerne, près de 10 km de voirie communale supplémentaires passent à la Communauté de Communes; la nouvelle salle d'animations ainsi que l'enfouissement des réseaux le cœur de village reviennent à la commune. De plus amples informations vous seront données au fur et à mesure de l'évolution. C'est avec plaisir que je partagerai avec vous si vous le souhaitez sur tous ces points d'actualité lors des vœux de la municipalité dimanche 7 janvier.

En attendant passez toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année et permettez moi déjà de vous adresser une très bonne année 2018 avec santé et bonheur.

Dans ce numéro :

Le mot du Maire …… p. 2
informations de la municipalité …….. p. 3 à 4
Le Syndicat Mixte du Lac …….. p. 5
La salle d'animations et d'expositions …….. p. 6 à 7
La Communauté de Communes Causses à l'Aubrac….. p. 8 à 9
L'Office de Tourisme ……. p. 10 à 11
Les Plus Beaux Villages de France ……... p. 12 à 13
Vos démarches administratives, télé-procédures…… p. 14
Les nouvelles des associations ……... p. 15 à 20
Festivités de la commune…… p. 21
Festivités du canton …… p. 22

Le dimanche 7 janvier 2018 vous êtes cordialement invités pour les vœux de la municipalité dans la salle d'animations La Vabre à partir de 10h30

Le secrétariat de Mairie sera fermé pour raison de congé du 22 au 26 décembre inclus

Bulletin municipal de la commune de Sainte Eulalie d'Olt
Mairie, place de l'église, 12130 Ste Eulalie d'Olt - Tél : 05 65 47 44 59 - fax : 05 65 47 57 41 - E-mail : ste.eulalie@wanadoo.fr
Site : www.sainteeulaliedolt.fr
Directeur de publication : Christian NAUDAN, Maire de Ste Eulalie d'Olt

Informations municipales ...

Le Lotissement communal « la Croux d'Antoine »

Il reste 3 lots à vendre respectivement de 550 m2, 625 m2, et 800 m2.
Le prix de vente est de 58 € TTC/m2.
Renseignements en Mairie.
Le cahier des charges du lotissement est consultable en Mairie ou bien sur le site de la Mairie : sainteeulaliedolt.fr dans la rubrique les actualités - lotissement.

Démographie

Naissances :

Jeanne Courtial le 28 février
Marius Aliquot le 10 juillet

Mariages:

Astrid Noteris avec Pascal Feintrenie le 7 juillet
Emile Vaylet avec Gilles Marcillac le 2 septembre

Décès:

Jean-Claude Gasc le 4 mars
Eliette Chassaly épouse Clauzel le 7 mars
René Carrié le 12 avril
José Carnez le 19 avril
Louis Poujol le 10 juillet
Jean Marcillac le 3 août
Pierre Vassal le 1er novembre
Anne-Marie Vergely le 2 décembre

Adduction d'eau potable : les Especets, Cabanac, le Bousquet, Ladrech, Banes, Barrage, Levers, sont maintenant alimentés en eau potable par le Syndicat de l'eau de Montbazens-Rignac. Enfin ils ont l'eau courante et en quantité suffisante grâce à la ténacité du conseil municipal et la compétence du Syndicat de Montbazens. L'année 2017 a subi une sécheresse notable, et le réseau public est arrivé à temps dans ces habitations qui n'auraient pu être alimentées convenablement par leurs sources qui se tarissent. L'inauguration de ce nouveau réseau a eu lieu le 23 novembre au réservoir qui l'alimente, route du Puech. Ce sont près de 60 compteurs sur environ 9 km linéaire, qui ont été posés.

Comme prévu, un projet ***d'installer la Mairie*** à la place de l'ancienne salle polyvalente en RDC du bâtiment, est à l'étude, afin de la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.
Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce projet, qui devrait se concrétiser en 2018.

Etant en rupture de stock et afin de continuer à promouvoir notre village, la municipalité a décidé de réaliser de ***nouvelles enveloppes*** à l'image de la commune, au format 10 x21 cm.
Elles servent à la communication interne et seront bientôt en vente au public.

Pour des raisons personnelles, Chantal a souhaité arrêté son activité et **l'*épicerie*** est fermée.
Un nouveau projet est à l'étude pour redonner vie à cette épicerie courant 2018.

Projet d'adressage (*voir l'Encaulat de juillet*): Le projet d'adressage communal, consistant en la dénomination des rues et la numérotation de chaque bâtiment, a bien avancé. Ce dossier demande beaucoup d'attention et de précision sur la localisation des habitations et des équipements divers communaux. La BAN (Banque d'Adresse Nationale) constitue un référentiel général des données d'adresses relatives au territoire national français élaboré à partir des données collectées et mises à jour par les fondateurs (Etalab, l'IGN, La Poste, Open Street Map). Les données d'adresse qui seront produites dans le cadre de la convention signée entre La Poste et la commune (voir délibération du 11 avril) ont vocation à alimenter la BAN. De ce fait, vous aurez ainsi une adresse précise, numéro et nom de rue, localisable par GPS. Toutes les rues, dans le bourg et les lieux-dits ou hameaux, doivent donc être « baptisées », ce qui est le cas pour certaines dans notre commune. Ainsi certaines rues ou routes non encore nommées vont recevoir un nom propre, certaines déjà nommées vont devoir être débaptisées pour éviter tout nom ressemblant et pouvant porter une confusion pour la localisation. Le travail de repérage de tout point devant recevoir un numéro a été fait et transmis à notre interlocuteur de La Poste, avec qui nous travaillons sur ce dossier. Ces données, qui ont été saisies dans une application spécifique, doivent être maintenant revérifier et éventuellement corrigées et complétées. Ensuite le conseil devra, par délibération, valider ces données. La dernière étape consistera à apposer une signalisation des noms des rues et une numérotation sur chaque bâtiment.

Courant 2018, il sera procédé à la pose de ***coussins berlinois (ralentisseurs)*** dans la rue du Tombarel, afin de sécuriser ce quartier. A cet effet une création de ***zone 30 km/h*** est obligatoire.
Cette décision a été prise suite aux réclamations des riverains, et au constat de véhicules roulant à trop grande vitesse, sur cette entrée du bourg.

Les containers de déchets, situés derrière le Monument aux Morts sont appelés à disparaître, par conséquent nous allons renforcer les différents points de collectes existants. Ce site sera alors plus agréable, et la collecte plus fonctionnelle. Un nouveau point de collecte sera installé à l'entrée de la zone artisanale, répondant à un besoin crucial : containers d'Ordures Ménagères, de recyclage jaune, et de verre. Ces réaménagements se feront dès cet hiver.
Nous profitons de cette information pour vous donner le nouveaux horaires de la déchèterie de St Geniez à partir du 1er janvier 2018.

Déchèterie de SAINT-GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC

Zone Artisanale La Falque - Tél. 05 65 47 42 80

Du Lundi au Vendredi			13h30	18h
Samedi	10h	12h	13h30	17h

Communauté de Communes des Causes à l'Aubrac
Place de la Fontaine – Coussergues - 12310 Palmas d'Aveyron - Standard : 05 65 70 69 60 Mail : contact@caussesaubrac.fr

Enfouissement de lignes électriques

Après l'enfouissement de la ligne moyenne tension de 20 000 volts de St Chély d'Aubrac à Lous en 2016, et de Bertholène et Cruéjouls à Ste Eulalie en 2017 par Enédis pour plus d'1 million d'euros, va être enfouie la ligne qui traverse le lac de Cstelnau-Lassouts-Lous et qui relie Lous à Ste Eulalie.
En effet, après une demande insistante du Syndicat du Lac, qui ne voulait pas laisser passer cette occasion, et de nombreuses négociations, ENEDIS (ex ERDF) a accepté de lancer ces travaux malgré que la ligne ne soit pas encore amortie. Un travail fastidieux puisque un micro tunnel vient d'être creusé sous le lac pour pouvoir y faire passer les câbles de moyenne tension. C'est une entreprise de Laval qui est venue faire se travail exceptionnel. Le coût de la traversée est de 137 746,18 € HT pris en charge à 50 % par ENEDIS, 20 % par les Syndicat d'électrification, reste en charge 30 % pour le Syndicat soit 41 323,85 €. Ainsi plus aucun fil ne devrait entacher le paysage de Lous jusqu'au cimetière.
La dépose de la ligne aérienne va être réalisée par hélicoptère le 16 janvier 2018 (si le temps le permet).

Le Syndicat du Lac de Castelnau-Lassouts-Lous

Depuis 1995 a été créé le SIVOM du lac de Castelnau-Lassouts-Lous, devenu SIVU puis aujourd'hui Syndicat Mixte. Il regroupe 5 communes : Castelnau de Mandailles, Lassouts, Prades d'Aubrac, Ste Eulalie d'Olt et St Geniez d'Olt et d'Aubrac. Le conseil syndical est constitué de 4 élus par commune membre.
Le rôle de cette structure est de développer et de promouvoir l'activité autour du lac avec tout d'abord la réalisation de la piste autour de ce lac (1997) et différents aménagements liés à la pêche et au tourisme. Aujourd'hui une vrai réflexion est menée avec les différents partenaires comme EDF, ADT et diverses organisations départementales autour de la « route de l'énergie ».
En parallèle une nouvelle activité a été lancée par le Syndicat avec l'achat de 2 bateaux électriques en 2014, puis au vu du succès 1 troisième bateau a été acquit en 2017. Cette année a été également lancée la balade autour du lac en VTT électriques avec l'achat de 12 vélos. Le tout est mis à l'exploitation par O'Paddle d'Olt moyennant un loyer.
Cette année également vient d'être commandé un habitat flottant appelé « le carré de vie » qui devrait être installé début février 2018. Cet habitat voué uniquement à la location touristique haut de gamme fait 64 m2 avec une plate-forme tout le tour de 60 m2, le tout fixé au fond du lac non relié à la berge, complètement autonome en énergie avec panneau solaire et éolienne. L'eau potable sera stocké dans les flotteurs. Il est doté d'un assainissement autonome accroché à la plate-forme (1er assainissement flottant agréé en France). La particularité est qu'il est entièrement fabriqué en Aveyron, y compris la plate-forme flottante.
Conçu par l'architecte Jacques Pierrejean (originaire de Millau), il est fabriqué par l'entreprise Boissière et fils de St Beauzély. Le directeur de Carré de vie n'est autre qu'un Encaulat en la personne de Philippe Ethuin.
C'est un projet innovant et unique dans son genre, installé et construit avec toutes les homologations, autorisations et validation, d'EDF, des services de l'Etat, de la police de l'eau et de la DREAL.
Ce projet est réalisé en étroite collaboration avec EDF qui l'a mis à l'honneur sur son salon des innovations à Toulouse en novembre, comme sur le salon SET à Montpellier.
Il sera porté financièrement par EDF, l'Etat (DETR), le conseil départemental, l'Europe (Leader), et le Syndicat. Cette belle réalisation va être assemblée depuis l'aire du pont de Lous, et remorquée jusqu'à sa destination d'ancrage vers les Alauzets.
Son exploitation et sa mise en location devraient être prévues pour août 2018 après avoir trouvé un prestataire pour sa gestion.

La salle d'Animations et d'Expositions

Nous en avons rêvé, la Municipalité l'a réalisé.
Elle a été inaugurée le samedi 22 juillet à 10h30 en présence de :
M. le Préfet
M. le Président du Conseil Départemental
M. le Sénateur
M. le Député
M. le Président de la Communauté de Communes
Ainsi que les habitants de Ste Eulalie.

Nous avons pu entendre de la part de ces personnalités que des éloges sur notre village, notre salle d'animations et d'expositions et sur la façon dont a été mené ce projet. Une photo du lac qui se trouve sur le mur au fond de la salle a pu être appréciée et admirée.
Après que M. le Préfet ai coupé le cordon, le Conseil municipal a eu le plaisir d'offrir un apéritif dinatoire, accompagné d'un diaporama reprenant le déroulement de la construction. Ce fut un grand moment de convivialité apprécié de tous.
Les subventions accordées pour ce projet sont de:
150 000 € du Conseil Départemental
118 750 € au titre de la DETR pour la Préfecture (Etat)
69 000 € en direct du Ministère de l'intérieur (M. Vals)
30 000 € de la part de la Région Occitanie.
Le reste a été à la charge de la Communauté de Commune à hauteur de 337 689,27 € entièrement remboursé par la commune de Ste Eulalie d'Olt.
Une procédure a été lancée contre le projet et la Mairie, entraînant des frais supplémentaires pour la collectivité :
Frais juridique : 22 412 €
Plus-value sur les travaux de 20 000 € (compté dans le montant pré-cité)
Ainsi que l'aménagement d'un parking supplémentaire avec 27 936 € de travaux et 28 740 € d'achat de terrain pour ce dit parking.
La fréquentation de cet équipement prouve bien sa nécessité puisque nous sommes heureux de constater une forte occupation de cette salle louée tant aux Encaulats que par des personnes hors commune : à ce jour 60 fois (dont 32 utilisations correspondant à des activités régulières de 2 associations du village) : sur ces 60 fois 1 fois sur 3 jours et 2 fois sur un week-end.
L'équipe municipale va continuer d'équiper et d'améliorer petit à petit l'aménagement intérieur.

Les tarifs de location de cette nouvelle salle

1) Pour les associations des communes de l'ancienne C.C. du Pays d'Olt et d'Aubrac : Ste Eulalie d'Olt, St Geniez d'Olt et d'Aubrac, Pierrefiche d'Olt, Pomayrols, Prades d'Aubrac, Castelnau de Mandailles) et les associations reconnues d'intérêt général :

50 € pour leurs activités à but lucratif ;
5 € la ½ journée ou 10 € la journée, pour les activités à but non lucratif.

Toutes les pièces utilisées doivent être balayées et lavées, SAUF le plancher de la salle et le pourtour du plancher en carrelage qui ne seront que balayés.
***Forfait Ménage (facultatif, à la demande)* : 50 € (un balayage de toutes les pièces utilisées doit être néanmoins fait : hall d'entrée, sanitaires, salle, estrade)**

***Location de la cuisine* :**
40 € (tout doit être rendu nettoyé et propre : ustensiles, mobiliers et sol)
***Forfait Ménage (facultatif, à la demande)* : 20 € (ustensiles et mobiliers doivent être nettoyés, seul le sol n'est pas nettoyé)**
(Le chèque de caution de 100 € sera retenu si la cuisine n'est pas rendu propre)

2) Pour les particuliers et les associations non citées en 1) :

Location de la salle seule :
100 € la journée pour les habitants de la commune
150 € pour les personnes hors-commune et les associations non citées en 1

Possibilité de louer un week-end :
150 € pour les habitants de la commune
230 € pour les personnes hors-commune et les associations non citées en 1

Toutes les pièces utilisées doivent être balayées et lavées, SAUF le plancher de la salle et le pourtour du plancher en carrelage qui ne seront que balayés.
***Forfait Ménage (facultatif, à la demande)* : 50 € (un balayage de toutes les pièces utilisées doit être néanmoins fait : hall d'entrée, sanitaires, salle, estrade)**

***Location de la cuisine* :**
40 € (tout doit être rendu nettoyé et propre : ustensiles, mobiliers et sol)
***Forfait Ménage (facultatif, à la demande)* : 20 € (ustensiles et mobiliers doivent être nettoyés, seul le sol n'est pas nettoyé)**
(Le chèque de caution de 100 € sera retenu si la cuisine n'est pas rendu propre)

A la réservation :
Chèque de caution de 900 €
Chèque d'arrhes de 30 %
Chèque de caution ménage de la cuisine de 100 €

EDITO de Jean-Paul PEYRAC

Depuis janvier 2017, j'ai l'honneur de présider votre nouvelle intercommunalité des Causses à l'Aubrac. (Issue de la fusion des Communautés de Communes de St Geniez, Laissac et Campagnac et du rattachement de la Commune de Sévérac d'Aveyron).

La loi NOTRe renforce le rôle des Intercommunalités dans leurs compétences. Je souhaite que, dans ce nouvel espace, les communes, premier échelon de notre démocratie, pérennisent leur rôle actif. L'intercommunalité est l'émanation des communes. Il convient de ne pas l'oublier.

Après quelques mois de fonctionnement, je suis en mesure de vous confirmer que tous mes collègues élus, mais également l'ensemble des collaborateurs, ont pris la mesure de la tâche. A travers cette volonté de travailler ensemble, nous avons pu nous structurer afin de défendre une ambition commune. Celle d'un projet cohérent, durable et partagé pour le territoire. Celle, aussi, d'un service au public de qualité, d'équité et de proximité pour tous ses habitants.

Ceci passe, aussi, par la création d'une culture commune, par la recherche de synergies nouvelles, par la mise en commun de nos ressources, de nos énergies et de nos talents. En un mot, en mutualisant. C'est là le fondement même et la raison d'être de notre structure. Car mutualiser c'est préserver les équilibres financiers des Communes et de la Communauté de Communes.

Ceci passe également par l'investissement pour renforcer le territoire et le bassin de vie qu'il représente.

Je suis heureux de mener ce mandat au côté des femmes et des hommes, qui, à travers leurs actions et leurs engagements donnent du sens à l'intérêt général.

Je suis fier de défendre avec eux les valeurs d'un monde rural en profonde mutation. Je vous prie de compter sur mon dévouement.

Jean-Paul PEYRAC,
Président de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac

La Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac en quelques chiffres :

- 17 communes
- 4 anciennes Communautés de Communes
- Population : 14 578 (Pop légale en vigueur au 01/01/2017)
- Evolution 2009-2014 : 0,2%/an soit 35 hab./an
- 74 000 hectares
- Densité : 19,7 hab./km²
- Nombre d'emplois 2013 : 4 605
  42 élus communautaires siègent une fois par mois
  20 membres du bureau travaillent à la préparation des ordres du jour
  18 commissions de travail réunissent 150 élus communaux et intercommunaux

Les Vice-présidents, leurs commissions :

Les commissions de travail, selon leur thématique étudient et proposent des orientations sur des actions et des projets portés par la Communauté de Communes. Elles soumettent leurs propositions au bureau qui les valide et le propose ensuite au vote du conseil communautaire.

Chaque commission est présidée par un des 12 vice-présidents, elles sont composées de conseillers communautaires et ont été ouvertes aux conseillers municipaux des 17 communes. Toutes les commissions travaillent sur une thématique en lien avec les compétences de la Communauté de Communes.

Jean-Paul PEYRAC, Président, Maire de Palmas d'Aveyron, Maire délégué de Cruéjouls

« La conférence du territoire » Agent référent Alexandre Cavailles
« Administration Générale, Ressources Humaines, fonctions support » Agent référent Marlène Billières
« Vie scolaire et Périscolaire » Agent référent Marlène Billières
« Transition Energétique » Agent référent Alexandre Cavailles

Christian NAUDAN, Vice –président, Maire de Ste Eulalie d'Olt
« Prospective sur les compétences et schéma de mutualisation » Agent référent Françoise Fouet
« Equipements Sportifs » Agent référent Romain Bruel

Alain VIOULAC, Vice –président, Maire de St Laurent d'Olt
« Voirie et Réseaux secs » Agent référent Romain Marcillac
« Aménagement de la Haute Vallée du Lot » Agent référent Alexandre Cavailles

Christian DELMAS, Vice –président, élu à Sévérac d'Aveyron
«Finances » Agent référent Françoise Fouet

Marc BORIES, Vice –président, Maire de St Geniez d'Olt et d'Aubrac
« Tourisme » Agent référent Merryl Cros

Claude SALLES, Vice –président, Maire de Laissac Sévérac l'Eglise
« Services à la Population et Vie Associative » Agent référent Marlène Billières

Sébastien CROS, Vice –président, Maire de St Martin de Lenne
« Travaux » Agent référent Romain Marcillac

Georgette LACOSTE, Vice –président, Maire déléguée de Buzeins
« Habitat et cadre de vie » Agent référent Merryl Cros

Michel MERCADIER, Vice –président, Maire de Gaillac d'Aveyron
« Collecte et traitement des déchets » Agent référent Myriam Griffoul

Roger AUGUY, Vice –président, Maire de Prades d'Aubrac
« Culture et Patrimoine » Agent référent Sophie Coppens

Florence RAYNAL, Vice –président, élue à Sévérac d'Aveyron
« Communication » Agent référent Sophie Coppens

Gérard AFFRE, Vice –président, Maire de Saint Saturnin de Lenne
« Eaux et Assainissement » Agent référent Romain Bruel

Camille GALIBERT, Vice –président, Maire de Sévérac d'Aveyron
« Développement économique » Agent référent Merryl Cros

Site Internet :
Pour de plus amples informations et pour suivre l'actualité de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac, nous vous encourageons à visitez et à vous abonner à notre site Internet www.caussesaubrac.fr
et notre page Facebook www.facebook.com/caussesaubrac

Votre Office de Tourisme

Le saviez-vous ?

Sur notre secteur, la Loi NÔTre a abouti à la création d'un nouveau territoire nommé Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac depuis le 1er janvier 2017. La compétence « tourisme » relevant de cette communauté et la loi imposant un seul Office de Tourisme par territoire, l'une de ces conséquences directes est la dissolution des 3 Offices de Tourisme de St Geniez-Campagnac, du Laissagais et du Sévéragais prenant effet au 31 décembre 2017. Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du jeudi 7 décembre 2017 tenue à Coussergues a donc été créé une nouvelle structure sous forme associative portant le nom de **« Office de Tourisme des Causses à l'Aubrac »** et qui sera opérationnelle à compter du 1er janvier 2018. Ses statuts et son siège social (à Sévérac-le-Château) ont été au préalable voté par la Communauté de Communes, le 24 octobre 2017, notifiant ainsi le nombre de personnes nécessaires pour le Conseil d'Administration (1er collège de 8 personnes désignées par la Communauté de Communes ; 2ème collège avec 21 membres pour représenter les professionnels, les activités économiques et les associations intéressées par le tourisme) et le Bureau.

Le Conseil d'Administration :

COLLEGE 1

Marc BORIES, Christian NAUDAN
ancien canton de St Geniez d'Olt

Sébastien CROS, Alain VIOULAC
ancien canton de Campagnac

Olivier DE POUZILHAC, Florence RAYNAL
ancien canton de Sévérac

Claude SALLES, Michel MERCADIER
ancien canton de Laissac

COLLEGE 2

NOM	Prénom	Secteur	(Ancienne Fonction) - Activité
ADAM	Laurence	St-Geniez	Présidente de l'OT St Geniez-Campagnac - Hôtel-Restaurant
ALEXANDRE	Christel	Ste-Eulalie	Hôtel-Restaurant
AUGUY	Ophélie	Campagnac	Hôtel-Restaurant
BALITRAND	Sophie	Campagnac	Commerçant - Garage et taxi
BERLAGUET	Emmanuelle	Sévérac	Membre du CA de l'OT de Sévérac d'Aveyron - Activité de Pleine Nature
BUFFET	Karine	Sévérac	Membre du CA de l'OT de Sévérac d'Aveyron - Camping 4*
CANTAGREL	Jérôme	St-Geniez	Trésorier de l'OT St Geniez-Campagnac - Hôtel-Restaurant
CANTALOUBE	Yves	Laissac	Vice-Président de l'OT du Laissagais, Camping 4*
CHAMIOT-CLERC	Nathalie	St-Geniez	Assesseur OT St Geniez-Campagnac - Résidences de Tourisme
COLIN	Xavier	Ste-Eulalie	Comité des Fêtes de Ste Eulalie d'Olt
FOUET	Françoise	Laissac	Secrétaire OT du Laissagais - Présidente asso Vaincre la Mucoviscidose
GINISTY	Anne	Sévérac	Trésorière de l'OT de Sévérac d'Aveyron - Restauratrice
GROUSSET	Philippe	Campagnac	Vice-Président de l'OT St Geniez-Campagnac - Gérant de Société
LIBOUREL	Philippe	Laissac	Membre de l'OT du Laissagais - membre association UCAL et commerçant
PETIT	Jean-François	St-Geniez	Association Eleveurs Aubrac du Pays d'Olt
POURCEL	André	St-Geniez	Membre du CA de l'OT St Geniez-Campagnac - Chambres d'hôtes
PRESNE	Christine	Laissac	Présidente de l'OT du Laissagais, Co-Présidente des Bourines en Rouergue
RIVAS	Emilie	Campagnac	Trésorière adjointe de l'OT St Geniez-Campagnac - Comité des Fêtes
SEGUIN	Benoît	Sévérac	Membre du bureau de l'OT de Sévérac d'Aveyron Agriculteur, hébergements et visites de fermes
SOULERY	Robert	Laissac	Trésorier de l'OT du Laissagais - Président de l'association Laissac à dos
THERY	Hervé	Sévérac	Président de l'OT de Sévérac d'Aveyron - Chambres d'Hôtes

COMPOSITION DU BUREAU

PRESIDENTE : Christine Presne
SECRETAIRE : Françoise Fouet
TRESORIER : Anne Ginisty

Vice-Présidents : Laurence Adam et Hervé Théry
Secrétaire adjoint : Xavier Colin
Trésoriers adjoints : Jérôme Cantagrel et Robert Souléry

4 ASSESSEURS : Françoise Raynal, Ophélie Auguy, Yves Cantaloube, Benoit Seguin

Notre territoire en quelques mots...

Des Causses à l'Aubrac c'est 741 km², 14 578 habitants, 17 communes, de 360 à 1 463 m d'altitude, 41 km du Nord eu Sud et 31 km de l'Est à l'Ouest.

Avec une offre d'hébergements d'un bon niveau d'une capacité de 18 461 lits touristiques (9,1% du total du département) dont 5 246 lits marchands et 13 215 lits en résidences secondaires, nous sommes la 3ème communauté de communes du département en terme de capacité d'hébergement.

Notre offre de restauration est riche, variée...gourmande avec 3 584 couverts bien répartis sur l'ensemble du territoire.

Notre destination est structurée autour de labels : Plus Beaux Villages de France, Territoire Vélo, PNR de l'Aubrac, Station Verte, PNR des Grands Causses, Village Etape…

De nombreuses activités de pleine nature pour tous et à toutes les saisons : pêche, randonnées (pédestres, vtt, équestres, gyropodes, quads...), baignade, accro branches, vol libre, ski, paddle, canoë...

Une mise en avant du tourisme de Découverte Economique : artisanat, marchés traditionnels, marché aux bestiaux…

Des paysages emblématiques : plateau de l'Aubrac, forêt des Palanges, source et vallée de l'Aveyron, vallée du Lot, causse de Sévérac, vallée de la Serre

Mais aussi, un PATRIMOINE exceptionnel et un dynamisme certain pour la mise en valeur, les animations et festivités !

Pour définir ensemble un Projet de Territoire, une convention d'objectifs pluriannuelle entre la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme des Causse à l'Aubrac sera établie.

Tous les lieux d'accueil annuels et le personnel sont maintenus : Sévérac (Emilie et Audrey), Laissac (Laura et Sophie), St Geniez (Pascale et Prisca) et Ste Eulalie (Karine). Le point d'accueil saisonnier de St Laurent est conservé. Afin de gérer cet ensemble, **Emilie Moreau** devient la nouvelle directrice et une répartition des tâches sera mise en place sur tous le territoire.

Les axes de travail déjà arrêtés sont :

★ le développement, la qualification et la promotion de l'offre d'hébergement
★ Le développement des activités de Pleine Nature (cyclotourisme, trail, randonnées…)
★ La valorisation de l'offre autour de la thématique de l'eau - rivières et plans d'eau (pêche, baignade, activités diverses…)
★ La valorisation et l'animation des patrimoines

Et voici les 6 missions fondamentales de cet OT :

★ développement touristique du territoire
★ Animation du réseau des socio-professionnels & partenaires
★ Accueil et information des publics
★ Observation locale du tourisme, veille & prospection
★ Marketing, promotion & communication
★ Coordination de l'animation locale

Des groupes de travails seront proposés afin de travailler pour un même territoire en s'appuyant sur l'expérience de chacun et les idées de tous !

Les Plus Beaux Villages de France

Brouage (17) et Veules-les-Roses (76) rejoignent le label !

Parmi les **cinq candidatures** examinées cette année par la **Commission Qualité**, deux ont abouti au «sacre» ! Les communes de **Brouage** (Charente-Maritime) et de **Veules-les-Roses** (Seine-Maritime) ont ainsi rejoint les rangs de l'association. Poursuivant sa mission de **ré-expertise périodique des villages classés**, la Commission Qualité a par ailleurs dû procéder au déclassement de l'une **17 communes contrôlées** en 2017. A ce jour, l'association compte **157 villages membres**.

35 ans, ça se fête !

Les représentants de **98 villages** étaient présents lors de l'**Assemblée Générale** organisée fin mars dernier dans à **Gordes**, **Ménerbes** et **Roussillon (84)**. Un moment studieux au cours duquel les participants ont recueilli conseils et bonnes pratiques lors des **ateliers techniques** sur les thèmes du **fleurissement** et de la **dynamisation des centres bourgs**, mais aussi un moment convivial pour ces rencontres qui marquaient également le **35ème anniversaire de l'association.**

Quelques **nouveautés** et **surprises** ont émaillé l'actualité notre actualité, notamment :

- ★ La réédition du **jeu-concours** avec notre partenaire **Flammarion** sur le site Internet dédié **www.concours-plusbeauxvillages.fr** qui a rassemblé **plus de 5 000 participants** désireux de gagner des week-ends dans Les Plus Beaux Villages de France® et des exemplaires du guide officiel de l'association,
- ★ La **création** du **compte Instagram officiel** de l'association ***@lesplusbeauxvillagesdefrance*** et l'organisation d'un **concours photos** avec le hastag **#lesplusbeauxvillagesdefrance** auquel ont participé plus de **900** nouveaux **abonnés** durant l'été.
- ★ L'organisation d'un **jeu-concours** sur la **page officielle Facebook** pour faire gagner **cartes, guides** et **adhésions au Club des Amis des Plus Beaux Villages de France**... Et peut-être quelques surprises supplémentaires à l'approche des fêtes de fin d'année... **www.facebook.com/lesplusbeauxvillagesdefrance**

On vous dévoile un peu de 2018 ?

Silence, on tourne !

Réalisé cette année, un **reportage de 52 minutes** consacré à l'association pour «Les Docs du Dimanche» de **France 5** devrait être diffusé au printemps prochain (date à confirmer).

2018, année numérique

Plus moderne, plus fluide, plus esthétique, plus interactif... Le **futur site Internet de l'association** devrait prendre sa place sur la toile pour la prochaine saison estivale.

Savoir-faire et faire savoir

À vos agendas ! Les prochaines **Journées Européennes des Métiers d'Art** se tiendront **du 6 au 8 avril 2018** sur le thème **«Futurs en transmission»**. Mobilisez d'ores et déjà les «forces créatrices» de votre village pour participer à cet événement au cours duquel l'association devrait renouveler son **partenariat** avec l'**Institut National des Métiers d'Art**®.

Sélection internationale

Ce sera au tour de la France d'accueillir l'**Assemblée Générale des Plus Beaux Villages de la Terre**®. Les **26 et 27 mai** prochains, aux côtés des autres réseaux membres de la **Fédération Internationale** - **Wallonie, Québec, Italie, Japon** - l'association poursuivra sa mission d'accompagnement auprès des réseaux en cours de création en **Saxe** (Allemagne), en **Russie**, ou encore en **Chine**.

Sur la route des Plus Beaux Villages de France !

Après avoir développé, en partenariat avec la société 4roues sous 1parapluie un concept de **rallye en 2CV à travers Les Plus Beaux Villages de France**, l'association poursuit la constitution d'une **offre de séjours en itinérance**. Ainsi en 2017, c'est avec les sociétés MICHELIN et Alliance Réseaux qu'a été mis en place, sous la marque **«My trip tailor»**, les **1ers circuits personnalisables et réservables en ligne** (testé en Provence). Ces propositions packagées ou semi-packagées viennent ainsi compléter l'offre d'hébergements et d'activités disponibles sur le **site de réservation de l'association www.lesplusbeauxvillagesdefrance.org/les séjours.**

Qui dit itinérance, dit **carte routière** ! Et cette année, celle de l'association a fait peau neuve ! **Index des villages** pour un repérage facilité, **informations** sur la méthode de **sélection** des **villages**, **photos** des derniers villages classés en date... Et grâce à un **nouvel accord** avec **MICHELIN**, la carte officielle des Plus Beaux Villages de France® est désormais aussi **commercialisée en librairies et grandes surfaces.**

Port de guerre au bord de l'océan Atlantique jusqu'au début du XVIIIe siècle, la commune est aujourd'hui à l'intérieur des terres, entourée de marais. Hiers, le bourg ancien, et Brouage, la citadelle créée au XVIe siècle, ont eu une destinée historique liée et ont fusionné le 21 mars 1825. Aujourd'hui , on compte 640 Hiersois ou Brouageais.

Entre Rochefort et l'Île d'Oléron, **Brouage** apparaît comme la cité fortifiée du marais. Cet ancien port de commerce de sel florissant, dont la production a cédé aujourd'hui la place à l'ostréiculture, reste également marqué par la vocation militaire voulue par Le Cardinal de Richelieu au XVIIe S : derrière sa ceinture de remparts, les maisons typique de l'architecture charentaise côtoient halle aux vivres, poudrières, forges et ports souterrains. Les vitraux canadiens de l'église rappellent que Brouage vit naître dans ses murs Samuel de Champlain, fondateur de la ville de Québec...

Village Fleuri

Veules-les-Roses , situé sur la Côte d'Albâtre en région Normandie, offre le **1er** village classé à son département la Seine-Maritime.

Niché depuis le IVème siècle au creux d'une valleuse débouchant sur la mer, ce village de 600 âmes vous séduira par les charmes balnéaires, son riche patrimoine, ses moulins et son cadre boisé traversé par le plus petit fleuve de France : la **Veules**. C'est l'un des plus anciens villages du Pays de Caux...

www.veules-les-roses.fr

L'année 2017 des Plus Beaux Villages de France® en chiffres :

2 nouveaux villages classés / 22 villages expertisés ou ré-expertisés / 157 villages membres

+ d'1 million de visiteurs sur le site Internet / Abonnés : + de 27 000 sur Facebook et + de 2 300 sur Instagram

+ de 15 000 guides touristiques vendus / + de 5 500 cartes routières vendues

47 villages participants et 200 animations organisées pour les Journées Européennes des Métiers d'Art®

Vos démarches administratives Télé-procédures

De nombreuses démarches administratives deviennent progressivement accessibles en ligne, via des télé-procédures, qui vous permettent de ne pas passer par le guichet des préfectures.
La procédure est ainsi plus rapide et plus sécurisée.
Vos démarches en ligne se réalisent sur le Site Internet ***www.service-public.fr***
ou bien celui de l'Agence Nationale des titres sécurisés : ***www.ants.gouv.fr***
D'autres sites vous proposent de plus amples informations et vous renvoient vers la télé-procédure adéquate :
Site du Ministère de l'Intérieur : www.demarches.interieur.gouv.fr
Site internet départemental de l'Etat en Aveyron : www.aveyron.gouv.fr

En conséquence, les guichets de la Préfecture et de la Sous-Préfecture de Millau dédiés à la délivrance des titres (sauf titres pour ressortissants étrangers) ont définitivement fermé.
Il en résulte donc que pour les taxes d'immatriculation, seuls les règlements en ligne sont désormais possibles pour valider les demandes de titres (et non plus la procédure de virement bancaire)

Vous accédez à la télé-procédure depuis n'importe quel endroit doté d'une connexion internet (domicile, borne libre accès, etc...) via votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone. Pour les personnes qui ne seraient pas équipées de matériel informatique ou peu familiarisées à l'usage d'internet, un accompagnement matériel et humain à ces démarches est organisé en Préfecture et sous-préfectures de Millau et Villefranche de Rouergue (des points numériques y sont assurés). Vous aurez également la possibilité d'effectuer vos démarches en ligne par le biais des facilités offertes par les Maisons de services au public (MASAP), suite à un partenariat qui sera formalisé avec la Préfecture.
Votre identification sur le site se fait soit directement avec FranceConnect avec l'un de vos comptes existants « impots.gouv.fr » « ameli.fr » ou « idn.laposte.fr » ; soit en créant votre espace personnel sur le site de l'ANTS en cliquant sur « Mon espace » avec votre adresse mail et un mot de passe. **La possession d'un compte usager est indispensable pour déposer et suivre l'état d'avancement d'une demande.**

Les démarches en lignes possibles sont les suivantes :
Passeports et Cartes nationales d'identité
- ☞ Pré-demande en ligne

A noter : la pré-demande de titres d'identité ne vous dispense pas de vous présenter physiquement dans la mairie habilitée de votre choix mais permet d'accélérer l'enregistrement de votre dossier.
Permis de conduire
- ☞ Inscription au permis de conduire pour passer les examens
- ☞ Demande de permis de conduire suite à :
  - Réussite à l'examen du permis de conduire
  - Perte ou vol de votre permis
  - Détérioration de votre permis
  - Fin de validité de votre permis (dont le renouvellement nécessite un avis médical)
  - Changement d'état civil
- ☞ Conversion de brevet militaire
- ☞ Validation d'un diplôme professionnel
- ☞ Demande suite à invalidation ou annulation de permis
- ☞ Demande suite à une suspension de permis

Certificats d'immatriculation (carte grise) : 4 télé-procédures
- ☞ Refaire un certificat d'immatriculation
- ☞ Demander la modification de l'adresse figurant sur le certificat d'immatriculation
- ☞ Immatriculer un véhicule d'occasion
- ☞ Déclarer la vente ou la cession d'un véhicule à un nouvel acquéreur.

Un serveur vocal (3400) est à votre disposition pour tout renseignement.

Eulalie d'Art

Après l'installation d'Axelle BONAMY et celle d'Elisabeth MENARD c'est au tour de **Natacha BOUDOUSQUIE…**

D'abord installée à Espalion, elle a décidé de poser ses valises à Ste Eulalie d'Olt afin d'y créer son studio de photographies au 1er étage de « Eulalie d'Art ». Natacha est Photographe retoucheur autodidacte depuis plusieurs années. C'est avec simplicité qu'elle aborde les prises de vues et c'est avec sobriété qu'elle les sublime afin de figer l'instant T pour l'éternité, pour permettre à chacun de le revivre.

Voici quelques uns de ces mots : *« Je suis simplement une photographe passionnée dont le pouvoir n'est pas de contrôler le temps mais de le figer le temps d'une séance avec comme arme mon appareil photo pour ne pas oublier… »*

Sa proposition de travail s'axe autour de grands thèmes :

- ⇨ Le cycle de la vie : photographies de maternité ; newborns (mise en scène pour bébés) ; bébé et famille ; enfants
- ⇨ Portraits solo et portraits de famille
- ⇨ Inspiration poétique : série de photographies pour enfants et adultes

En plus de cette gamme pour les particuliers, Natacha met son art au service des professionnels dans le domaine scolaire, le monde culinaire, celui de la beauté ou encore la mise en avant de produits… N'hésitez pas à lui laisser carte blanche et son inspiration n'aura de cesse de vous surprendre ! Avis aux amateurs !

Natacha propose également Stages et cours sur demande, en initiation et en perfectionnement de la théorie à la pratique depuis l'atelier et en extérieur.

OUVERTURE du studio en JANVIER.

Contact : **Natacha BOUDOUSQUIE, Tél : 06 61 98 92 09 / www.boudousquie-photographe.fr**

des nouvelles des associations

ACTIVITE Randonnée

Durant l'été des sorties ponctuelles «randonnées gourmandes» ont eu un succès mitigé liant locaux et touristes. Toutefois, les personnes ayant participé gardent un souvenir mémorable… belle randonnée, bonne ambiance et bon repas.

Les sorties hebdomadaires qui étaient au lundi sont désormais tous les **MARDIS**. Rdv à 9h sur la place de l'église pour le départ soit à pied soit en voiture pour se rendre sur site.

DATES A VENIR

- ☞ Fin janvier Assemblée Générale
- ☞ Repas & Soirée dansante le **samedi 17 février** dans la salle d'animations
- ☞ **Début juin**, quine dans la salle d'animations
- ☞ Le **21 juin** soirée « Fête de la Musique » sur la place de l'église

ACTIVITE Chant / Karaoké

L'association a animé la soirée du vide grenier organisé par le Comité des Fêtes, tout le monde y a pris grand plaisir et l'opération peut être renouvelée sans modération ! Merci aux bénévoles et aux participants pour ces belles prestations.

Ensuite, le rendez-vous incontournable des aficionados est tous les mercredis dès 19h45 pour l'apéro et repas pris en commun avant d'attaquer de chanter dès 20h30, dans la salle d'animations. Même ceux qui ne chantent pas peuvent venir participer ! Ambiance conviviale assurée !

des nouvelles des associations

La Diane

Société de Chasse

Le tableau de chasse, pour cette saison 2017, en cervidés et sangliers s'annonce bon.
Tout ceci bien entendu avec l'entente de chasse «Pierrefiche-Ste Eulalie» qui fonctionne à merveille et qui se reconduit d'année en année.

«La Diane» remercie tout les propriétaires qui laissent leur droit de chasse à la société, permettant ainsi aux chasseurs d'avoir un territoire convenable. **Nous rappelons que les chiens et chats doivent être gardés sous la vigilance de leur maître en période de chasse !**

Quelques événements en 2017 !
L'année fut particulière avec la venue du Tour de France passant par St Geniez d'Olt nous obligeant à ne pas faire notre Vide Grenier de Juillet. Que les amateurs se rassurent, l'édition 2018 aura probablement lieu, le dimanche 15 juillet toute la journée - *décision définitive à valider lors de l'AG.*
Ensuite, il a fallu aménager et investir notre nouveau local de chasse situé Route des Rives… Nous remercions tous ceux ayant travaillé et aidé à cette belle réalisation qu'ils soient professionnels ou bénévoles.
Et pour finir, notre quine annuel de fin d'année renoue avec la Tradition en étant au plus près du jour de Noël… samedi 23 décembre à 20h30 dans la salle d'animations de Ste Eulalie d'Olt. Venez nombreux, les lots n'attendent plus que vous !
D'ailleurs, nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter de belles Fêtes.

Les Amis de Cabanac…

Quelques animations qui perdurent :
☞ Concours de pêche aux carnassiers
le jeudi de l'Ascension, le 10 mai 2018
☞ Nettoyage des berges du Lot **en juin.**
Nous vous rappelons qu'il est important que de nombreux bénévoles participent sur terre ou sur l'eau à ce nettoyage afin que ce lac puisse profiter à tous le monde, autant les locaux que les visiteurs !

Un grand MERCI pour l'aide si précieuse des sponsors, des élus locaux, des APPMA de St Geniez et du département, des bénévoles et des commissaires sur les divers concours de l'année.

Trophée Cabanac

Le suspens fût présent jusqu'à la fin car le poste 69 a pu se classer 3ème grâce à une superbe pêche le dernier matin! Remarquons que cette équipe, termine 2 fois troisième en 2 participations ! Superbe performance de leur part et amplement méritée !

Le Trophée version 2017 se termine en beauté avec la victoire de la brillante équipe COTTIER/BONNET, qui se sont tout simplement éclatés toute la semaine ! De vraies machines sur un poste que peu d'équipes auraient pris. Un grand BRAVO ! 2ème place, l'équipe LASBATS/SAINT PAUL qui ont su tiré un maximum de leur poste placé en haut du lac. Régulière, précise, avec très peu de poissons perdus, cette équipe a grandement fait le job ! Enfin toutes nos félicitations à l'ensemble des compétiteurs, merci pour leur bonne humeur et leur accueil sur les postes ! **Ce crû 2017, se termine avec 2 633 kilos pour 234 capturées avec 33 poissons de plus de 15 kilos soit une moyenne de 11.25kg sur toute la compétition.**

Le p'tit mot de l'organisation !

Un énorme MERCI pour cette formidable semaine. Le niveau de ce Trophée a été très relevé. Vous êtes mes champions ! Encore merci aux commissaires et à toutes les personnes qui ont oeuvré pour l'intendance, le camping Brise du Lac compris. Le Trophée est bel et bien une compétition hors pair ! Encore merci à tous pour vos encouragements et à bientôt !

Dates 2018 :
du 15 eu 22 septembre
Tous à vos agendas !

des nouvelles des associations

Du nouveau pour la PÊCHE !

Peau neuve pour le dépliant sur la pêche en Aveyron au format A5 paysage. Un contenu à la hauteur des attentes !
Ce document est très pratique, ludique et clair.
Voici les grandes thématiques :

- Lacs et cours d'eau en Aveyron
- Truites
- Pêche des Carnassiers
- Carpes
- Black-bass / ombre / anguille
- Ecrevisses
- Navigation et sécurité
- Ecole de pêche fédérale
- Pêches en famille
- Pontons Handi-pêche
- Lac des Picades
- Guides de pêche
- Concours de pêche
- Heures légales de pêche
- Les cartes de pêche liste des dépositaires de carte de pêche
- Club Halieutique

QUELQUES NOUVEAUTES

Limitation du nombre de captures
En 1ère catégorie, soit 6 truites/jour/pêcheur. La taille légale reste à 20cm et 23cm sur certains cours d'eau spécifiques.
En 2ème catégorie aussi 6 truites/jour/pêcheur sauf un parcours à 1 truite, sur le Tarn, en aval de Millau.

Les parcours no-kill truite
Toutes les techniques de pêche légales sont autorisées. Toutes les autres espèces piscicoles peuvent être prélevées.

Carnassier : Parcours no-kill pour le Brochet en rivière Lot sur la commune de Livinhac-le-Haut

Parcours de pêche de nuit sur le lac de la Croux

Lac des Picades : nouveaux horaires d'ouverture. Le forfait autorise à prélever 6 truites/jour/pêcheur et pas une de plus !

« Découverte de la Pêche en couple » : pour toute inscription aux activités adultes, bénéficiez de l'inscription gratuite pour votre conjoint.

OUVERTURE DE LA PÊCHE 2018

TRUITES
1ère cat. du **10/03** au **16/09**
2ème cat. FARIO du **10/03** au **16/09**
ARC-EN-CIEL du **01/01** au **31/12**

FERMETURE Brochet du **29/01** au **30/04**

TARIFS 2018
- ⇨ Interfédérale « Personne Majeure » : 96€
- ⇨ Personne Majeure Aveyron : 74€
- ⇨ Découverte « Femmes » : 33€
- ⇨ Personne Mineure : 20€
- ⇨ Découverte –12 ans : 6€
- ⇨ Journalière : 10€
- ⇨ Hebdomadaire : 32€
- ⇨ Club Halieutique : 30€

Nos guides Locaux :
- **Pascal MATHIS - truites, carpes à vue 06 81 93 04 94**
- **Alain VILLEFRANQUE - carnassier 06 32 13 80 22**

Obtenir une CARTE de Pêche :
- **Office de Tourisme des Causses à l'Aubrac, bureau de St Geniez d'Olt**
- **Maison de la Presse à St Geniez d'Olt**
- **Camping Brise du Lac à Cabanac sur la commune de Ste Eulalie d'Olt**

AUTRES INFORMATIONS

Fédération de l'Aveyron, pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique - 05 65 68 41 52
www.pecheaveyron.fr

Les Amis des Rives d'Olt

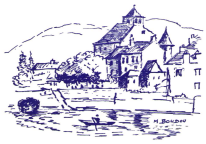

des nouvelles des associations

Le « pique nique » estival du mois de juillet s'est déroulé au Relais de Camejane où un accueil fort sympathique attendait les participants avec un aligot/saucisse comme seuls nos burons savent le faire, repas précédé d'une marche pour les plus courageux.
Pour permettre une meilleure digestion une partie de pétanque s'en est suivie après.
A noter un vent fort revitalisant sévissait ce jour là !

Puis notre quine du mois de juillet à la nouvelle salle d'animation a connu une très bonne fréquentation, locaux et touristes se mêlant joyeusement dans une ambiance détendue et bon enfant.
De nombreux lots appréciés de tous ont été proposés.

Autre temps fort attendu par nos adhérents début août : le « jambon à la broche » accompagné de son traditionnel aligot. Celui-ci pour la première fois s'est déroulé à la nouvelle salle d'animation du village et compte tenu de la forte chaleur ce jour là, nos aînés ont apprécié particulièrement la fraîcheur de la salle climatisée. Le tout bien entendu était précédé d'un apéritif de bienvenue, toujours apprécié du plus grand nombre.

Compte tenu du passage du Tour de France en juillet, un seul vide grenier a eu lieu, celui du mois d'août. Cette occasion a permis aux femmes du Club de concocter comme chaque année des gâteaux, cakes, quiches, pascades et bien d'autres choses encore pour régaler nos papilles. Bien entendu, un bonheur n'arrivant jamais seul, cette vente s'est cumulée avec celle des crêpes confectionnées par notre incontournable Michelle Carrié, qui en vraie professionnelle a dû en faire et en refaire, tant celles-ci partaient vite. Merci à toutes !

Le repas annuel du Club, élaboré par le Moulin d'Alexandre s'est tenu le 21 septembre à la salle d'animation du village. Comme chaque année celui-ci fut parfait et à la hauteur des attentes des convives. Ce moment est toujours apprécié de tous car il est l'occasion d'un temps de partage et de convivialité entre un maximum de membres.
Suzy, qui anime aussi l'«Atelier Danse» du Club a participé au bon déroulement et à la bonne ambiance musicale et dansante de cet après midi.

Octobre ne pouvait se dérouler sans sa quinette florale où des inconditionnels ne loupe-raient ça pour rien au monde. Chaque participant est reparti avec son lot de 3 pots de pétunias.

Début novembre un repas « choucroute » au Relais de Boralde attendait les membres du Club. Ce fut l'occasion de se retrouver toujours dans la bonne humeur autour d'une bonne table où rien ne manquait.

Le 9 novembre a eu lieu le concours de belote ouvert à tous. Une trentaine d'équipes étaient en jeu. Un goûter était proposé en cours de partie pour que chacun puisse « reprendre des forces ». A l'issue du concours les 3 premières équipes gagnantes ont été récompensées.

Pour ce qui est de la soirée « Beaujolais » qui a eu lieu le 17 novembre, celle-ci n'a pas démenti ses promesses. Cette soirée, très attendue de tous, s'est déroulée cette année encore

dans un esprit festif et très convivial où Beaujolais et Gaillac ont été les rois. De nombreux « en cas » confectionnés par les adhérentes étaient proposés aux participants.
Soirée parfaitement réussie dont certains s'en souviennent encore !

Novembre s'est achevé avec notre quine d'automne auquel plus de 160 participants ont pris place. De nombreux lots attractifs étaient proposés tels que robot à pâtisserie, four à pizza, friteuse, aspirateurs etc … sans parler des nombreux paniers garnis, volailles, longes, bouteilles de vin, bons chez les commerçants de la ville dont un d'une valeur de 130 €.
Le Club tient à cette occasion, à remercier l'ensemble des commerçants qui ont bien voulu apporter leur concours pour que ce quine soit une vraie réussite.

Enfin l'année s'est terminée par notre goûter de Noël. Cette année un nouveau spectacle composé de sketches plus « délirants » les uns que les autres, ainsi que des danses a été proposé aux adhérents présents pour l'occasion.
En effet, la petite « troupe amateur » du Club a inauguré les nouvelles « planches » à la salle d'animation où les infrastructures se prêtent plus aisément aux différents types de spectacles.

Suzy a comme chaque année orchestré de main de maître chorégraphies et ordonnancement de l'ensemble. Cela a été l'occasion pour les « Amis des Rives d'Olt » de montrer leur dynamisme et leur volonté de se renouveler sans cesse, notamment avec la création de cet « Atelier Théâtre », qui rappelons le, aura lieu tous les 3ème mardis du mois à partir de janvier.
Bien entendu un excellent goûter attendait l'ensemble des participants avec notamment l'incontournable bûche réalisé par notre boulanger Jean Yves.

Enfin notre Présidente a tenu à remercier chacun et chacune de sa présence ainsi que les bénévoles sans qui ce spectacle n'aurait pu avoir lieu.

Bonne fin d'Année et Meilleurs Voeux à Tous !

L'ensemble du Bureau des Amis des Rives d'Olt est heureux de présenter à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2018, ainsi qu'une pensée émue pour tous ceux et celles qui nous ont quitté durant cette année.

Comité des Fêtes

L'Assemblée générale qui s'est déroulée en novembre a été l'occasion pour de nouveaux membres de venir apporter leur soutien et leurs idées nouvelles. C'est toujours avec un grand plaisir que nous les accueillons !

Notre souhait était de rajeunir les représentants du Comité des fêtes et de proposer à la jeunesse de notre village de commencer à prendre en mains les animations, et de leur donner la possibilité d'organiser à leur façon la fête de la Ste Epine.

Une prochaine réunion en début d'année sera programmée pour voir en détails les modalités, mais d'ores-et-déjà, il est acté que ce seront les jeunes qui s'occuperont de la journée du Samedi, voire du dimanche après-midi et que les anciens s'occuperont du Dimanche soir.

De nouveaux arrivants au village, notamment des nouveaux occupants des ateliers de la Grange, ont souhaité aussi s'impliquer dans le fonctionnement du Comité des fêtes. Ce fût l'occasion de rappeler, que le Comité des fête a aussi vocation à soutenir logistiquement et financièrement, en fonction de ses capacités, d'autres animations du village. Ce sera peut-être l'occasion de mettre en place une nouvelle dynamique avec les artisans d'art… Il est évoqué une possibilité de faire quelque chose pour les JEMA (Journées Européennes de Métiers d'Art) du 3 au 8 avril.

L'Assemblée générale c'est aussi l'heure du bilan. En 2017, une dizaine d'animations incontournables, attendues chaque année, ont été organisées. Nous avons validé leur reconduction pour 2018. Le bilan financier est toujours le même, avec des animations qui rapportent plus ou moins, mais qui nous permettent toujours un équilibre financier, sans entamer notre trésorerie.

Depuis quelques années nous avions pris l'habitude de faire appel aux autres associations, comme l'Association de la chasse, les Amis des Rives d'Olt, Canto-Rando, l'Association des fours pour nous venir en aide, notamment pour assurer la restauration ou des animations, nous sommes toujours dans cette dynamique.

C'est aussi grâce à cette solidarité entre les divers acteurs associatifs que le Comité des fêtes peut continuer à fonctionner. L'ensemble des commerçants et artisans de Ste Eulalie répondent toujours présents à nos différentes sollicitations, que ce soit pour des dons de lots ou pour des services ponctuels. La Mairie est toujours à nos côtés, quand nous la sollicitons, que ce soit financièrement ou matériellement.

Nous tenons à remercier et à rendre hommage à tous ceux qui participent directement ou indirectement à l'animation de notre village. Le Comité des fêtes assume ce rôle de moteur et de coordinateur mais ne peux pas grand chose sans l'implication de tous ces acteurs du village.

Bienvenue chez les Encaulats
Sainte Eulalie d'Olt
Comité des Fêtes

Joyeux Noël !

Bonne et Heureuse année 2018 !

A vos agendas !

REPAS AUX CHOUX	Dimanche 11 mars
QUINE DE PRINTEMPS	Dimanche 22 avril
SENTEURS ET SAVEURS	Dimanche 6 mai
REPAS DES BÉNÉVOLES	Vendredi 1er Juin
FEU DE LA ST JEAN	Samedi 23 Juin
FÊTE DE LA Ste EPINE	Sam. 7 et Dim. 8 juillet
QUINE DE L'ETE	Lundi 6 août
VIDE GRENIER	Dimanche 19 août
QUINE GOURMAND	Dimanche 28 octobre

*Encore **UN GRAND MERCI** à tous ceux qui donnent de leur temps, sans rien attendre en retour, pour la vie de notre village.*

L'ANIMATION D'UN VILLAGE
EST L'AFFAIRE DE TOUS
ET DE CHACUN...

les ANIMATIONS de cette fin d'année

Décembre 2017	Manifestation	Lieu
Samedi 23 décembre à partir de 18h30	**Spectacle de Noël à Ste Eulalie d'Olt** Passage du Père Noël et spectacle pyrotechnique	Ste-Eulalie-d'Olt
Samedi 23 décembre à 20h30	**Quine de la Chasse "La Diane"**	Ste-Eulalie-d'Olt
Mercredi 27 décembre à partir de 16h	**Spectacle de Noël "La magie de Noël"** Gratuit, Goûter offert par les commerçants	St-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac

2018

Janvier	Manifestation	Lieu
Samedi 6 janvier à 16h	**Représentation théâtrale au cinéma**	St-Geniez-d'Olt
Dimanche 7 janvier à 15h	**Quine de l'association des commerçants, artisans et professions libérales**	St-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac
Jeudi 18 janvier à 14h30	**Thé dansant des Amis des Rives d'Olt**	Ste-Eulalie-d'Olt
Dimanche 21 janvier à 14h30	**Quine de l'école publique de St Geniez**	St-Geniez-d'Olt
Dimanche 28 janvier de 9h à 17h	**Expo-Bourse Multi Collections** Infos : 05 65 70 30 29	St-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac

Février	Manifestation	Lieu
Samedi 3 février à 20h30	**Quine du Club de Basket**	St-Geniez-d'Olt
Samedi 10 février à 20h30	**Quine du Foot**	St-Geniez-d'Olt
Samedi 17 février	**Ste Eulalie d'Olt fête la St Valentin**	Ste-Eulalie-d'Olt
Dimanche 18 février dès 9h	**Finales de foot en salle des U 11**	St Geniez d'Olt
Samedi 24 février de 14h à 17h	**Forum des Emplois Saisonniers**	St-Geniez-d'Olt
Dimanche 25 février à 14h30	**Quine d'hiver des Amis des Rives d'Olt**	Ste-Eulalie-d'Olt
Dimanche 25 février à 14h30	**Quine de la FNACA**	St-Geniez-d'Olt

Mars	Manifestation	Lieu
Samedi 10 mars à 20h	**repas dansant de "Lus Tournejaïres"** animé par l'orchestre de Jacques Granié	St-Geniez-d'Olt
Dimanche 11 mars	**Repas "Tout choux"** Infos-résas : 05 65 47 82 68	Ste-Eulalie-d'Olt
Dimanche 25 mars à 14h30	**Quine de l'Ecole Ste Marie**	St-Geniez-d'Olt

Avril	Manifestation	Lieu
Samedi 21 avril	**Trans Aubrac** Partis de Bertholène, les coureurs arriveront au gymnase	St-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac
Dimanche 22 avril à 14h30	**Quine du printemps du Comité des Fêtes**	Ste-Eulalie-d'Olt

Mai	Manifestation	Lieu
Dimanche 6 mai Toute la journée	**MARCHÉ DES SENTEURS ET SAVEURS** Infos-résas : 05 65 47 82 68	Ste-Eulalie-d'Olt
Mardi 8 mai	**Vide Grenier de l'Ecole Ste Marie**	St-Geniez-d'Olt
Jeudi 10 mai	**20ème Concours de pêche aux carnassiers**	Ste-Eulalie-d'Olt
Jeudi 10 mai	**3 jours d'Aveyron Trial** compétition européenne	St-Geniez-d'Olt
Vendredi 25 mai et samedi 26 mai	**Fête et Marches de l'Estive** Vendredi : « à la rencontre des éleveurs » Samedi : passage des troupeaux et randonnées Infos-résa : 05 65 70 43 42	St-Geniez-d'Olt
Du vendredi 25 mai au dimanche 27 mai	**Tango Festival St Geniez** Infos-résa : 05 65 70 43 42	St-Geniez-d'Olt

Juin	Manifestation	Lieu
Samedi 2 juin	**1er MARCHÉ NOCTURNE de la saison**	St-Geniez-d'Olt
Dimanche 3 juin	**Rando cyclosportive "la Marmotte d'Olt"** Infos-résa : 05 65 70 43 42	St-Geniez-d'Olt
Dimanche 10 juin à 14h30	**Quine de Canto Rando**	Ste-Eulalie-d'Olt
Jeudi 21 juin	**Fête de la Musique**	St-Laurent-d'Olt
Samedi 23 juin	**Feu de la St Jean**	Ste-Eulalie-d'Olt
Samedi 30 juin	**Kermesse de l'école Ste Marie**	St-Geniez-d'Olt
Samedi 30 juin	**12ème Rassemblement des Motards du Viaduc**	Campagnac
Samedi 30 juin	**Fête de l'école publique de St Geniez d'Olt**	St-Geniez-d'Olt

Juillet	Manifestation	Lieu
Samedi 7 juillet et dimanche 8 juillet	**Fête et procession de la Ste Épine** Procession le dimanche matin à l'issue de la messe	Ste-Eulalie-d'Olt
Dimanche 15 juillet	**Vide Grenier de la Diane à Ste Eulalie**	Ste-Eulalie-d'Olt
Du lundi 16 au samedi 28 juillet	**Académie de Musique en Vallée d'Olt**	St-Geniez-d'Olt
Du mardi 17 au vendredi 27 juillet	**Festival dMusique en Vallée d'Olt** Infos-résa : 05 65 70 43 42	St-Geniez-d'Olt

Août	Manifestation	Lieu
Du vendredi 3 août au dimanche 5 août	**Fête de la Rive Droite** Vide-grenier le dimanche.	St-Geniez-d'Olt
Lundi 6 août à 21h	**Quine estival du Comité des Fêtes**	Ste-Eulalie-d'Olt
Mercredi 08 août dès 9h	**Fête de la race Aubrac** avec grand repas le soir. Infos : 05 65 70 43 42	St-Geniez-d'Olt
Jeudi 09 août	**Concert de Fabrice Eurly et l'orchestre symphonique de Kharkov**	St-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac
Mardi 14 août	**Procession Notre Dame des Buis**	St-Geniez-d'Olt
Dimanche 19 août	**Vide Grenier à Ste Eulalie d'Olt**	Ste-Eulalie-d'Olt

Septembre	Manifestation	Lieu
Samedi 8 et dimanche 9 septembre	**Salon du Cercle Généalogique de l'Aveyron**	St-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac
Du samedi 15 au samedi 22 septembre	**Le Trophée Cabanac**	Ste-Eulalie-d'Olt
Samedi 22 septembre	**Quine de Canto Rando**	Ste-Eulalie-d'Olt

Jusqu' à mars 2018 : **La maison des Savoir-Faire** propose des ateliers. Contact : 05 65 52 70 01

De mi-juin à fin septembre 2018 : « **Les F'Estivales du Lot à l'Aubrac** » programme d'activités à la semaine

Programme sous réserve de modifications - édité par nos soins le 18 décembre 2017
Beaucoup d'autres animations à venir toute l'année - Détails sur notre site www.st-geniez-dolt.com (rubrique agenda)